ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=Publication JOAFE,OU=0002 13000918600011,OU=Direction Information Legale Administrative,O=Gouv,C=FR
75015 Paris
2014-12-04 13:40:55

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial....01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1150 - page 5919

56 - Morbihan

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture du Morbihan.
LES AMIS DE L'ORGUE DE L'EGLISE SAINT-SATURNIN DE SARZEAU.
Objet : effectuer les démarches nécessaires à l'installation d'un orgue à tuyaux à l'église Saint-Saturnin de Sarzeau ; après acquisition, permettre à la paroisse d'avoir un orgue de qualité pour l'accompagnement du culte et de la mettre en valeur par des prestations de solistes de haut niveau, développer la connaissance et la pratique de la musique d'orgue dans la Presqu'île de Rhuys, sous l'égide du Conservatoire Intercommunal de Sarzeau, classé par l'État en qualité de "Conservatoire à Rayonnement Départemental", conjoint avec celui de Vannes et en partenariat avec l'association "Les Amis de l'Abbatiale de Saint-Gildas-de-Rhuys" qui est à l'origine de l'ouverture de l'actuelle classe d'orgue du Conservatoire, assurer et organiser des auditions, des concerts, stages, master classes, académies d'été, regrouper les orgues de proximité pour des manifestations communes d'envergure, (concours, concerts, festivals, etc.), s'intégrer à la vie culturelle locale de la presqu'île, dynamiser par cette acquisition certains aspects de la vie économiques tels que des mini-concerts de jour, lors des marchés par exemple, veiller au bon usage de l'instrument, de son entretien et de son amélioration qui seront, sur le plan financier à la charge du propriétaire de l'orgue, à savoir la Commune de Sarzeau ; une prise en charge partielle pourra être effectuée par l'association, dans la mesure de ses possibilités, en accord avec le propriétaire.
Siège social : 25, rue Prad Bransial, La Saline, 56370 Sarzeau.
Date de la déclaration : 25 novembre 2014.